



## FORMULAIRE D'ANNONCE PROFESSIONNELLE

Identification du poste	<b>Médecin généraliste</b> - Exercice partagé ville/hôpital
Situation du lieu d'exercice hospitalier	Oise (60)
	COMPIEGNE et/ou NOYON
	8 avenue Henri Adnot
Situation du lieu d'exercice ambulatoire	A définir selon projet professionnel du praticien
Type d'installation	PH contractuel (CH) / salarié ou libéral (ville)
Date de démarrage de l'exercice	Dès que possible
Conditions d'exercice	Exercice partagé sur 2 sites Le centre hospitalier Compiègne-Noyon propose plusieurs services pour l'exercice hospitalier, au sein d'équipes de praticiens hospitaliers, sur les sites de Compiègne et/ou de Noyon : <ul style="list-style-type: none"><li>- Services gériatriques : SSR, long séjour.</li><li>- Service des urgences adultes</li><li>- Service de médecine polyvalente</li><li>- Service de soins palliatifs – douleur</li></ul> Venez nous rendre visite ! <a href="http://www.ch-compiegneoyon.fr/fr/accueil.html">http://www.ch-compiegneoyon.fr/fr/accueil.html</a>
Répartition de la quotité de temps de travail	A discuter selon projet professionnel du praticien
Aides prévues par la structure	Possibilité de mise en relation avec un interlocuteur de la mairie pour aider à la recherche d'un logement. Partenariat avec une crèche à proximité de l'hôpital
Caractéristiques du territoire d'exercice	Centre hospitalier ayant un rôle majeur sur un bassin de population de près de 250 000 habitants, toutes les spécialités sont représentées et le plateau technique est complet (IRM, scanner, biologie, pharmacie, réanimation, bloc opératoire, etc). La ville de Compiègne est située à 70 km de Paris, bordée par l'Oise et la forêt impériale. Une ville incontournable dans les Hauts-de-France : <a href="http://www.compiègne-tourisme.fr/">http://www.compiègne-tourisme.fr/</a>
Statut juridique	Centre hospitalier

Autres précisions	Cette offre d'emploi s'inscrit dans le cadre de la mesure « 400 postes de médecins généralistes dans les territoires prioritaires » issue du plan national <i>Ma santé 2022</i> (Instruction DGOS/DIR/2019/27 du 6 février 2019, volet 1) *réfèrent ARS : <a href="mailto:magali.brevart@ars.sante.fr">magali.brevart@ars.sante.fr</a> 03.62.72.79.65
Personne à contacter	Direction des affaires médicales : BOULOGNE Agnès et DELIANCOURT Emilie <a href="mailto:a.boulogne@ch-compiegneoyon.fr">a.boulogne@ch-compiegneoyon.fr</a> <a href="mailto:e.deliancourt@ch-compiegneoyon.fr">e.deliancourt@ch-compiegneoyon.fr</a> <a href="mailto:direction.secretariat1@ch-compiegneoyon.fr">direction.secretariat1@ch-compiegneoyon.fr</a> 03 44 23 66 97 03 44 23 66 99 03 44 23 60 04